

Département de Maine et Loire  
Arrondissement de SAUMUR  
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 juin 2024**

Convocation du 04/06/2024

Nombre de Conseillers  
en exercice : 19  
Nombre de Conseillers  
présents : 16

L'An deux mille vingt-quatre, le onze du mois de juin à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de juin, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

**Présents :** Mmes et MM. BOUCHER Yves, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maité.

**Excusés :**

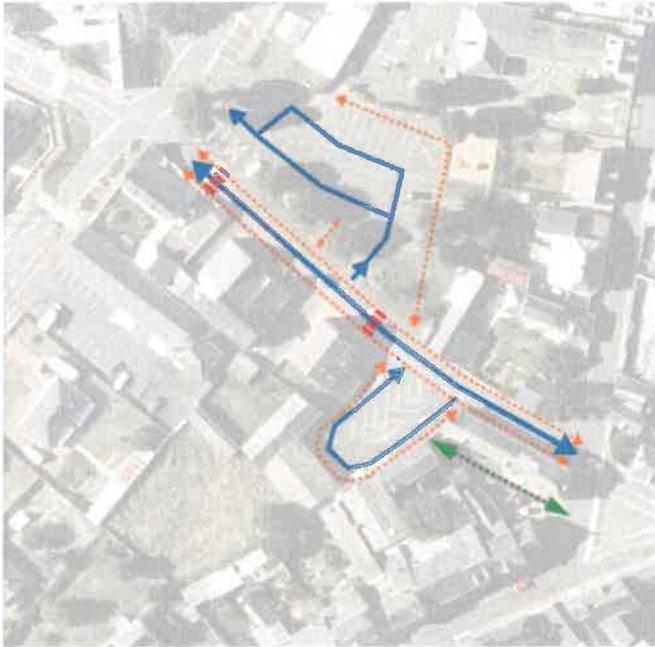
Mme LEVEQUE Béatrice, M. LEJEUNE Jacques,  
M. DUDÉ Guillaume représenté par M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas

**Secrétaire de séance :** M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas

DCM2024-06-065 **Traversée de bourg - présentation des scénarios d'aménagement de la place Guy OSSANT avant réunion publique :**

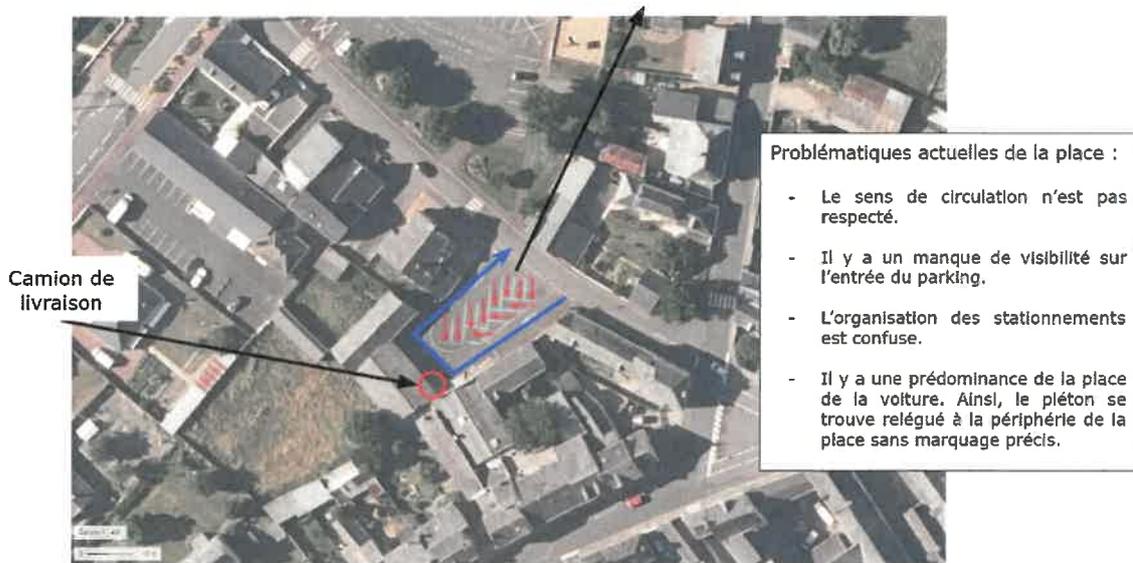
Acte 8.5 : Domaine et compétence par thèmes – politique de la ville, habitat, logement

L'agence SCALE a été sollicitée pour étudier le réaménagement de la place Guy Ossant qui s'inscrit dans la continuité du réaménagement de la traversée de bourg. Elle se trouve à proximité des commerces et services : boulangeries, boucherie, bureau de tabac-presse, salons de coiffure, supérette VIVECO, la poste. Deux d'entre eux donnent directement sur la place. Il y a un enjeu de stationnement, de liaisons piétonnes entre ces commerces et services ainsi que de maintien du service de livraison de la supérette.



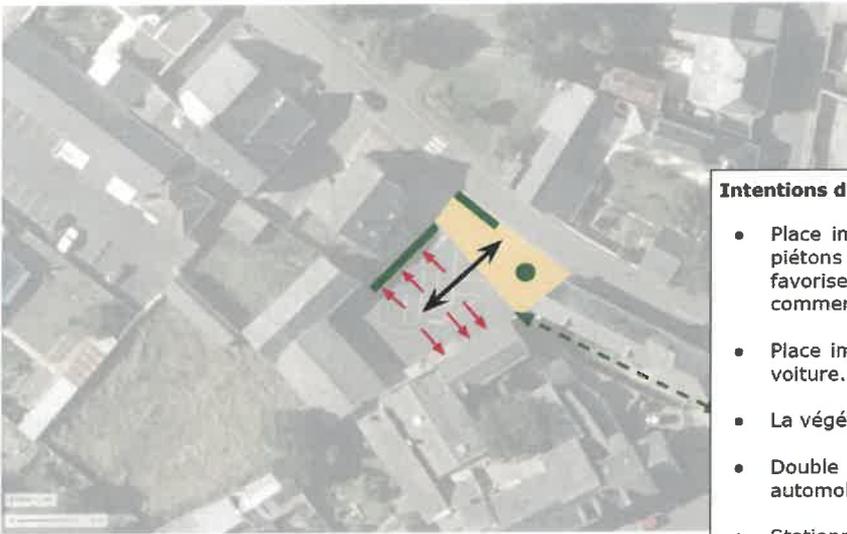
En effet, la place manque de lisibilité au niveau de son accès et principalement de son sens de circulation :

13 places de stationnements  
dont 1 PMR



## Deux scénarios d'aménagement sont proposés :

### Scénario d'aménagement n°1



#### Intentions d'aménagement :

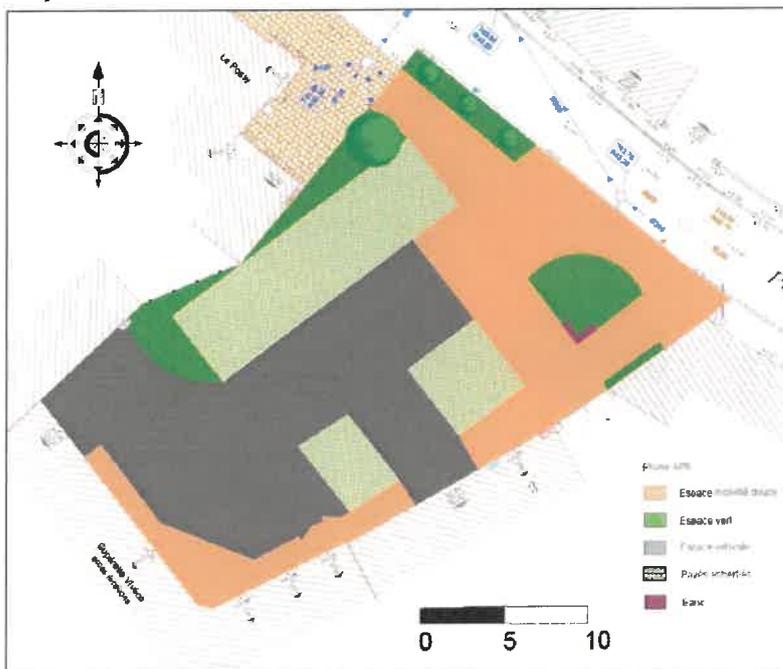
- Place importante accordée aux piétons côté rue afin de favoriser l'accès de la place du commerce vers la poste.
- Place importante accordée à la voiture.
- La végétation est présente.
- Double sens de circulation automobile.
- Stationnement en bataille.

#### Légende :

- ➔ Orientation: place de parking
- ↔ Accès parking
- Zone piétonne
- Végétation
- ➔ Chemin piéton

20

### Scénario d'aménagement n°1



#### Le projet :

- 10 places de parking dont 1 place PMR (3 places en moins)
- 4 arbres
- 1 espace vert avec du mobilier urbain (banc)

21

### Scénario d'aménagement n°2



**Légende :**

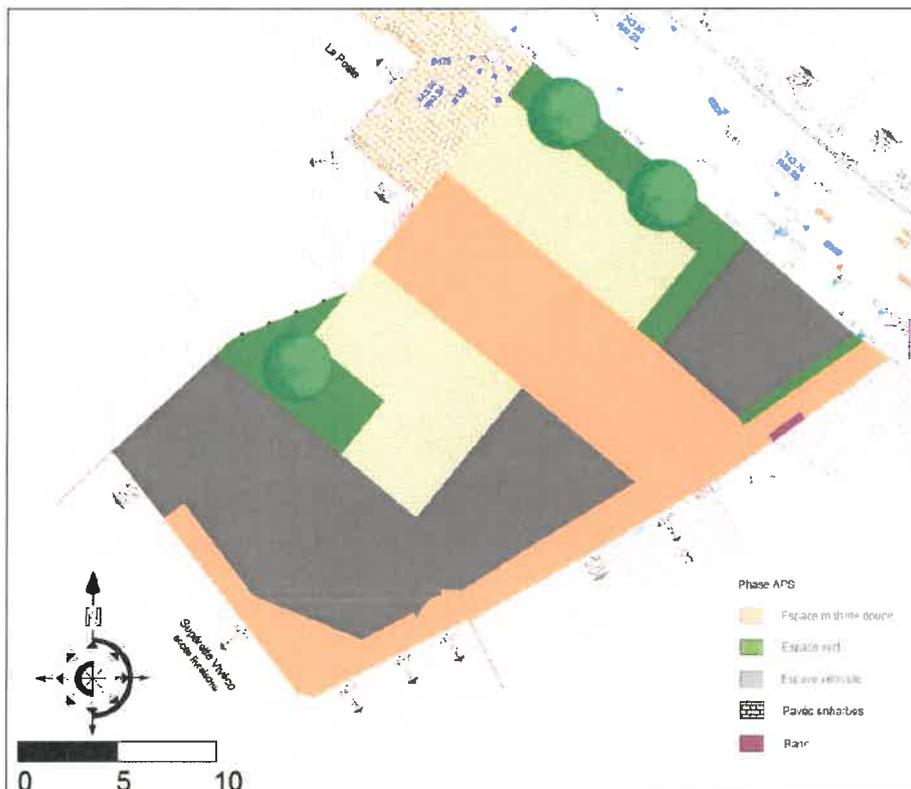
- Orientation place de parking
- Accès parking
- Zone piétonne
- Végétation
- Chemin piéton

**Intentions d'aménagement :**

- La végétation donne sur la rue afin de réaliser une rupture claire entre la route et la place.
- Place réduite accordée aux piétons puisque son espace est confondu avec l'espace automobile, sur une partie de l'aménagement.
- Double sens de circulation.
- Stationnement en bataille.

22

### Scénario d'aménagement n°2



**Le projet :**

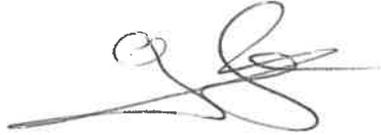
- 10 places de parking dont 1 place PMR (3 places en moins)
- 3 arbres
- Mobilier urbain sur les voies piétonnes

23

Le conseil municipal prend acte de ces deux scénarios et trouve que le numéro 1 répond mieux aux différentes problématiques. Les manœuvres des véhicules et notamment celles des camions de livraison doivent être facilitées.

De plus, il est projeté d'aménager le passage derrière chez monsieur et madame ALLAIRE pour faciliter l'accès de la place du champ de foire vers les commerces. Le bureau d'étude regarde comment le sécuriser (platelage + éclairage).

**Le secrétaire,**  
**Nicolas GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES**



**Pour extrait conforme.**  
**Le Maire,**  
**Yves BOUCHER**



Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le



ID : 049-214900417-20240611-DCM2024\_06\_065-DE